



Rencontre du comité de bon voisinage du REM à Canora et Ville-de-Mont-Royal – Faits saillants et réponses aux questions

Date et heure : 22 avril 2021, 18h30 à 20h30

Lieu : En ligne, via la plateforme icastPro

Faits saillants de la rencontre

- 65 participants inscrits
- Neuf questions reçues en avance et posées lors de la soirée
- 12 intervenants membres du comité de bon voisinage présents pendant la séance d'information et la période de questions :
 - 5 représentants pour le projet REM
 - Giovanni Cipolla, chef antenne Deux-Montagnes, NouvLR
 - Patrizia Cusinato, conseillère relations avec la communauté NouvLR
 - Jean-Philippe Pelletier, directeur Réalisation Deux-Montagnes, REM
 - Marie-Amélie Taschereau, Gestionnaire Environnement, REM
 - Myriam Vallière, conseillère relations avec la communauté, REM
 - 4 membres citoyens du comité
 - 1 représentants du milieu scolaire
 - 2 représentations municipaux
 - Pierre Guillot-Hurtubise, facilitateur

Déroulement de la rencontre :

- Présentation sur le REM et les travaux
- Période de questions : réponse aux questions des membres, puis à celles reçues d'avance et à celles posées par les participants lors de la soirée (caméras et micros ouverts).

Contenu de la présentation :

- Mise à jour sur le projet REM
- Le REM à Canora et Ville-de-Mont-Royal – État de situation depuis le dernier comité

- Travaux en cours et à venir

La documentation présentée pendant la soirée est disponible au lien suivant :

<https://rem.info/fr/evenements/rencontre-du-comite-de-bon-voisinage-des-stations-canora-et-ville-de-mont-royal>

Réponses écrites

Vous trouverez ci-bas les réponses aux questions posées lors de la soirée. Les questions ont été regroupées par thème et celles ayant été posées plus d'une fois ont été résumées.

Questions des membres

1) Des arbres ont été coupés le long du chemin Canora entre les ponts de Ville Mont-Royal et l'arrondissement Saint-Laurent. Avez-vous l'intention de replanter ce qui a été coupé?

- La végétation a été coupée afin de mettre en place la nouvelle clôture de sécurité au long de l'emprise ferroviaire. À l'intérieur de l'emprise, il n'y aura pas de replantation. Il y aura toutefois une remise en état de la végétation coupée à l'extérieur de l'emprise.

2) Est-il prévu qu'il y ait un stationnement pour les travailleurs? Sinon, le stationnement de l'aréna de Ville Mont-Royal pourrait être un lieu privilégié plutôt que de laisser les travailleurs se stationner sur les rues.

- Nous avons présentement une entente avec VMR pour stationner dans certains stationnements de la Ville, et sur certains tronçons de rue. Nous avons aussi mis en place du transport par navette aux deux stations du secteur, mais avec la COVID, cette mesure est caduque. Les travailleurs devront se stationner dans les rues résidentielles.
- Avec la démobilitation de certains sites, notre empreinte au sol va être réduite, cela va libérer des espaces de stationnement. Nous allons alors regarder quelles sont les options de stationnement pour limiter l'impact sur les résidents.
- Après vérification auprès de la direction générale de Ville Mont-Royal, VMR ne souhaite pas ouvrir le stationnement de l'aréna aux travailleurs du REM puisque ce stationnement est réservé aux citoyens utilisateurs de installations municipales, dont la piscine.

3) Au pont Graham/Laird, pourquoi les piétons doivent-ils marcher jusqu'au coin de Régent, plutôt que d'avoir aménagé une traverse vis-à-vis le bureau de poste? Le détour est long et les jeunes, plus agiles, traversent par-dessus les glissières de façon non sécuritaire.

- Lors de la phase initiale de la mobilisation, il y avait une traverse à cet endroit avec un ajustement des feux de circulation en conséquence. Il y a eu des enjeux de circulation et les piétons traversaient à de nombreux endroits. Le détour actuel est plus long, mais plus sécuritaire à la fois pour les piétons et pour les automobilistes.

4) La question s'adresse à un représentant de la Ville de Montréal. Y a-t-il eu des discussions à la Ville pour débloquer des fonds pour fermer « le trou » entre Jean-Talon et la station Canora? Où en êtes-vous concernant l'aménagement autour de la station Canora? Y aura-t-il des consultations auprès des gens du quartier pour savoir ce qu'on souhaite?

- Ville de Montréal - Il n'y a pas de discussion à la Ville visant à fermer le trou entre le pont Jean-

Talon et la station Canora. Concernant les aménagements aux pourtours, le REM est responsable d'aménager des accès sécuritaires aux stations, qui sont ensuite commentés par la Ville (emplacement des aménagements de trottoirs et des débarcadères de livraison, notamment). Dans les documents présentés par REM, on voit aussi un nouvel aménagement cyclable qui part de la rue Jean-Talon et passe par le chemin Dunkirk, derrière les résidences de la rue de Chambois, à propos duquel les discussions se poursuivent.

- La Ville a également mené une étude de circulation qui vise l'amélioration du secteur Bates-Wilderton. Il y a plusieurs pistes de solutions sur la géométrie de rue qui sont regardées. Il n'y a pas de consultation prévue à ce propos.
- Concernant les questions en suspens par rapport aux aménagements du REM notamment sur le chemin Dunkirk et au niveau du parc Dunkerque, il y aurait peut-être davantage matière à consultation, éventuellement.

5) J'ai consulté les documents sur le bruit du REM en opération, qui soulèvent plusieurs questions. En zone résidentielle, les niveaux de bruit initiaux avant la venue du REM semblent augmenter de façon importante avec le REM. En plus, vous mentionnez que le bruit issu des sources fixes, comme les stations, et celui issu du passage du train sont traités individuellement. La station va émettre un nombre de décibels qui n'était pas présent avant la venue du REM. J'aimerais qu'on me décortique ça, j'ai l'impression que nous vivons une augmentation importante de niveau de bruit.

- Concernant le bruit lié au passage du REM, dans tous les cas où il a été identifié que le bruit du REM causerait un impact significatif, des mesures d'atténuation sont incluses au projet pour respecter les seuils fixés par le gouvernement. Des murs antibruit sont installés aux emplacements où des impacts sonores significatifs ont été identifiés le long du tracé. L'installation de ces murs a déjà débuté dans certains secteurs.
- Pour les sources fixes, soit principalement les systèmes en place aux stations (ex. ventilation, climatisation/chauffage) et l'alimentation électrique, des mesures d'atténuation sont également prévues, par exemple la pose de silencieux et la construction d'obstacles artificiels comme des murs, qui sont intégrés à la conception des infrastructures.
- Ceci étant, au niveau du bruit en opération, en effet, l'étude diffusée est plutôt complexe, et nous n'avons pas les experts ce soir pour y répondre de façon assez pointue. Nous allons considérer la possibilité de faire une rencontre spécifique à ce sujet.

6) Vous dites que vous allez mettre des végétaux à l'entrée de la station, ainsi que des rideaux dans la station. J'aimerais que vous installiez des rideaux au niveau de l'entrée de la station pour éviter l'émission de lumière pour les résidences situées aux abords de l'entrée de la station.

- Pour ce qui est de la phase de chantier, nous allons voir avec NouvLR s'il est possible de mettre un système pour rabaisser la lumière, en fonction de ce qui a été installé en chantier et de la conception.
- Pour la phase de mise en service du REM, l'éclairage des lampadaires aux abords des passerelles d'accès, ainsi qu'à l'entrée de la station sera dirigé vers le sol pour ne pas être invasif, tout en assurant la sécurité des usagers. Sur le volume d'entrée, il n'est pas possible d'installer des rideaux en raison de contraintes de sécurité (les rideaux doivent être inaccessibles par les usagers pour éviter tout événement malencontreux), mais du verre givré

est utilisé pour y éviter la dispersion lumineuse. Des conifères seront également plantés près du volume d'entrée de la station pour limiter l'effet de lumière.

7) Un suivi sonore doit être fait après 2 ans, 3 ans, 5 ans, après la mise en opération. Si vous vous rendez compte qu'il y a plus de bruit qu'envisagé, comment allez-vous faire pour apporter des correctifs, vu la fréquence du service et les heures d'opération?

- Le suivi sonore est une obligation de reddition de compte et de performance par le décret sur le REM, émis par le Ministère de l'environnement. Si l'ambiance sonore est plus importante qu'anticipée nous avons l'obligation légale de corriger cela.
- Nous ne sommes pas le premier réseau de transport à devoir faire des travaux majeurs dans de très courtes durées. Les temps de mobilisation et les heures effectives de travail sont plus restreints, mais nous allons effectivement procéder aux travaux dans ces intervalles. Plusieurs stratégies peuvent être utilisées aussi pour agrandir les fenêtres de travail, comme celle de faire circuler le REM sur une des deux voies seulement.
- Ceci étant, nous sommes très confiants dans les études de modélisation sur le bruit faites par NouvLR et sur les mesures d'atténuation qui seront mises en place.

8) La démobilitation de la rue Dunkirk est prévue quand?

- La démobilitation de la rue Dunkirk à l'intersection de la rue Jean-Talon est prévue à l'été 2022. La zone de chantier sur la rue Canora restera quant à elle en place quelques mois de plus, puisqu'elle sert à l'accès de plusieurs chantiers, soit de la station Canora et des travaux d'emprise ferroviaire, du pont Jean-Talon, ainsi que pour les travaux du tunnel Mont-Royal.

9) Le chemin aménagé sur le chemin Dunkirk au long de la zone de chantier est-il un sentier piétonnier ou une piste cyclable? Il y a beaucoup de cyclistes qui roulent de façon non-sécuritaire en provenance de Jean-Talon et qui mettent en danger les piétons. Est-ce possible de les obliger à débarquer de leur vélo?

- Ce sentier est surtout piétonnier, la signalisation y est en place pour inciter les cyclistes à descendre de leur vélo pour y circuler. La mise en place d'obstacles dans le sentier empêcherait les gens de passer avec des fauteuils roulants et des poussettes, ainsi que l'entretien adéquat du sentier. La configuration actuelle est la plus sécuritaire, même si certains cyclistes n'y respectent pas nécessairement la signalisation.

10) La direction de l'école secondaire Mont-Royal (ESMR) aimerait recevoir un bulletin d'information destiné aux parents et enseignants pour informer de la nouvelle configuration sur Jean-Talon. Par ailleurs, il y aura de la circulation piétonne aux abords de l'ESMR jusqu'à la mi-juillet, en raison de l'ajout de cours d'été.

- Un bulletin sera transmis à l'école secondaire et aux autres écoles du secteur avec ces informations sur la nouvelle configuration de l'entrave avec plaisir. Les équipes de travail du secteur seront également informées du maintien de la circulation piétonne aux abords de l'école pour les cours d'été.

Questions du public

Échéancier

11) Vers quelle date le REM sera accessible à la gare de VMR ?

- L'échéancier révisé diffusé sur les plateformes de REM prévoit une mise en service du tronçon entre la station Gare Centrale et la station Du Ruisseau à l'automne 2023.

Travaux

12) J'aimerais savoir quand vous comptez rouvrir la circulation sur le tronçon Canora entre la rue Jean-Talon et l'avenue Brookfield ?

- Plusieurs équipes utilisent présentement cette zone de chantier qui est indispensable pour les travaux intérieurs de la station Canora, et ceux du pont Jean-Talon, du tunnel Mont-Royal et des rails. Cette entrée de chantier est prévue être utilisée activement encore par les équipes en 2022.
- Certaines zones de chantier seront démobilisées progressivement à partir de la fin de l'année 2021. Toutefois, en ce moment, il est trop tôt pour pouvoir donner une prévision particulière pour chacune des zones.
- Nous pourrons vous revenir avec plus de détails lors des prochaines rencontres.

13) Quand le pont Cornwall sera ouvert à la circulation ?

- Lors de la dernière rencontre du comité de bon voisinage, nous avons mentionné octobre 2021.
- Nous avons dû réajuster l'échéancier pour s'assurer de finaliser les travaux visant la connexion entre le pont et la dalle-parc.
- Le pont Cornwall sera finalement réouvert à la circulation en décembre 2021.

14) Allez-vous enlever la clôture de 10 pieds de haut en bois le plus tôt possible après la fin de la construction de la station Canora (du côté est entre Jean-Talon et Lockhart), pour permettre aux propriétaires qui ont des arbres qui ont été endommagés par cette clôture de pouvoir replanter au plus tôt.

- Nous évaluons l'émission de bruit au fur à mesure de la progression des travaux afin de déterminer jusqu'à quand nous devons maintenir les murs antibruit du côté du chemin Canora et de la rue de Chambois, ou quand nous serons en mesure de les retirer.
- Dans ce secteur, bien que les travaux d'aménagement extérieur des stations tirent à leur fin, plusieurs équipes sont à l'œuvre encore cette année pour compléter l'aménagement intérieur, les travaux du pont Jean-Talon, les travaux dans le tunnel Mont-Royal et sur les rails.

15) Comptez-vous envoyer une compagnie pour nettoyer les fenêtres des maisons avoisinantes au début de l'été et à la fin de l'été?

- Nous avons une approche de gestion des poussières qui inclut de l'arrosage en chantier lorsque nécessaire ainsi que l'usage d'un camion balai dans les rues avoisinantes.
- Il n'est pas prévu d'offrir le nettoyage des fenêtres aux voisins.

16) Au dernier comité de bon voisinage, nous avons discuté de la présence d'une seule station de mesure de bruit pour mesurer l'impact sonore de tous les travaux de la station Canora. Lorsque vous avez coulé la dalle de béton du trottoir Jean-Talon, il y avait beaucoup de bruit. Dès le lendemain des travaux, quelqu'un est venu chez moi prendre un relevé sonore. Lors des travaux d'hydrodémolition, il n'y a pas eu de relevés sonores faits. Vous semblez faire les

relevés sonores seulement au moment qui vous arrange. Quelle est la valeur de ces relevés sonores?

- Sur l'ensemble du réseau, les stations de mesure de bruit sont placées afin d'enregistrer les niveaux sonores des travaux sur les infrastructures fixes, soit les stations, pour les plus proches riverains. Pour les travaux en sites linéaires (voie ferroviaire, routes et ponts), nous avons une équipe responsable du suivi environnemental qui vient prendre des points de mesures de façon localisée et mobile pour s'assurer que les travaux soient conformes ou que des ajustements soient réalisés.
- Nous sommes tenus de mettre en place toutes les mesures d'atténuation nécessaires pour respecter les cibles de bruit le plus possible.

17) Pouvez-vous nous préciser la nature des travaux du week-end dernier sur Jean-Talon? Les voisins ont subi un bruit désagréable et continu pendant deux jours de suite, sans mesure d'atténuation.

- La fin de semaine dernière, lorsque nous avons bétonné le nouveau trottoir du pont, nous avons observé une fissure dans le béton lors du séchage. Nous ne pouvions pas seulement la colmater, donc nous avons décidé de faire des travaux d'hydrodémolition pour défaire ce béton et pouvoir le refaire par la suite. Des mesures d'atténuation étaient en place pour ces travaux.

Aménagement

18) Des mesures de circulation comme l'ajout d'un panneau d'arrêt vont-elles être mises en place pour ralentir ou contrôler la circulation à l'intersection du chemin Canora et de l'avenue Brookfield et à l'intersection de l'avenue Wilderton et de la rue Jean-Talon Ouest pour assurer la sécurité des résidents et des piétons ?

- La signalisation routière aux abords des stations est plutôt du ressort municipal. Il y a par ailleurs un plan de réaménagement de l'intersection Jean-Talon Ouest et de l'avenue Wilderton.
- Ville de Montréal - L'arrondissement a déjà annoncé l'ajout d'un trottoir du côté ouest du chemin Canora, jusqu'à la limite de Ville de Mont-Royal pour améliorer la sécurité des déplacements piétonniers. Cela aura aussi comme effet de réduire la largeur du chemin Canora, ce qui est en soi une mesure d'apaisement de la circulation. L'ajout d'un arrêt à l'intersection Canora-Brookfield n'est pas envisageable en raison de la proximité du feu de circulation (moins de 50 mètres). Il y a toutefois des dos d'ânes sur le chemin Canora que l'on souhaite conserver. La Ville est ouverte à ajouter des mesures d'apaisement de circulation une fois les travaux terminés.

19) Serait-il possible de mettre le chemin Canora en sens unique?

Ville de Montréal - Ce n'est pas une solution qui a été étudiée. Cela nécessiterait de mener une étude de circulation exhaustive.

20) Qu'avez-vous prévu en termes de stationnement et débarcadère?

- Aucun espace de stationnement ni dépose-minute n'est prévu aux stations Canora et Ville-de-Mont-Royal. En raison de l'accessibilité universelle du réseau, il y aura uniquement un débarcadère pour le transport adapté. Pour l'ensemble du réseau, la priorité est de favoriser

l'accès aux stations du REM par transport collectif et actif.

21) Est-ce que la façade de la station Canora restera en béton?

- Oui, la façade de la station Canora restera en béton. Il n'est pas prévu de revoir l'aménagement des stations, dont les lignes directrices d'architecture ont été élaborées en collaboration avec les partenaires municipaux.
- Par ailleurs, nous avons présenté plus tôt les solutions identifiées à l'aide du groupe de travail pour l'intégration urbaine de la station Canora. Tel que présenté, la végétation aux abords de la station sera bonifiée par l'ajout de plantes grimpantes sur le volume de béton près de l'entrée et la plantation de petits conifères au niveau de l'entrée de la station.

22) Pourquoi avoir posé des panneaux en verre à la station Canora s'il faut y ajouter de la végétation ou des toiles pour ne pas gêner les voisins?

- Parmi les lignes directrices architecturales du projet, le REM a souhaité avoir des murs de verre sur l'ensemble des stations, pour voir et être vus et assurer une bonne luminosité dans la station. À la station Canora, en raison de la proximité des résidences et des discussions menées avec les riverains, nous avons ajouté des mesures pour mieux intégrer la station, avec ces ajouts de végétation.

23) J'ai formulé la demande auprès de Ville Mont-Royal qu'il y ait une fontaine installée sur la dalle-parc. En avez-vous entendu parler? À quelle date devrez-vous en être informés pour intégrer ceci dans la planification des travaux?

- Nous sommes en étroite collaboration avec l'équipe de la Ville-de-Mont-Royal. L'entente que nous avons avec eux est que nous livrons la dalle-parc sur le béton. Tous les autres aménagements sont du ressort de la Ville. Nous leur fournissons les contraintes techniques à prendre en compte pour planifier leurs aménagements en fonction de celles-ci. La Ville de Montréal est également impliquée pour assurer une bonne coordination des travaux.

24) Deux panneaux de verre semblent avoir été inversés sur le côté ouest de la façade de la station Mont-Royal. Est-ce que cette situation sera corrigée?

- Nous allons valider la situation. Il y a aussi certains panneaux qui ont été brisés, qui doivent être corrigés. Nous ferons ces vérifications et ajustements avant la finalisation des travaux avec notre équipe de vitriers.

25) Un des panneaux de terra cotta de la station Ville-de-Mont-Royal a déjà blanchi. Pourquoi est-ce le cas?

- Ce panneau a été remplacé en raison d'un bris. Lorsque les panneaux sont démoulés et installés, ils sont de cette couleur. Ce panneau prendra la même couleur que les autres sous peu.

Outils de communication sur le bruit en opération

26) Vos analyses sur le bruit des rames en mouvement sont-elles connues ?

- Comme je le mentionnais en début de présentation, nous avons travaillé à élaborer des outils de communication afin que les citoyens puissent mieux comprendre le « bruit » anticipé lors

de l'opération du REM. Ces outils se retrouvent maintenant directement sur notre site web, via une [page dédiée](#). Celle-ci est accessible sous l'onglet « Chantier » de notre site web

- Une fiche complète a également été produite afin de permettre d'aller plus loin. Directement à partir de la page web, il est également possible de consulter les trois modélisations sonores pour les trois futures antennes du REM.

Commentaires des participants sur la proposition REM pour la poursuite du comité

Suites du comité de bon voisinage

32

Proposition REM/NouvLR pour les suites du comité, en fonction de l'état d'avancement des travaux

- Calendrier de rencontres proposé:
 - **Prochaine rencontre: Fin août – Septembre 2021**
 - **Dernière rencontre: Février 2022**
 - Voir la nécessité de tenir des rencontres ponctuelles, en fonction des besoins de la communauté
- Sujets d'intérêt?

Nous sommes à l'écoute de vos commentaires!



- La tenue de deux prochaines rencontres convient à certains participants.
- D'autres aimeraient que les rencontres se poursuivent au moins jusqu'à l'été 2022, avec la possibilité d'annuler certaines rencontres s'il n'y a plus de besoin.
- Certains proposent la tenue d'une prochaine rencontre sur le bruit des travaux au cours de l'été 2021.